



Aux membres du comité

Référence: 2026.2259.ALPI

Pétange, le 4 mars 2026

Mesdames,
Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir assister à la prochaine réunion du comité qui aura lieu à la station d'épuration de Pétange, **le lundi 23 mars prochain**, à **18.30 heures**.

Ordre du jour:

1. Approbation du rapport de la réunion du comité du 18 novembre 2025.
2. Convention d'autorisation et d'utilisation de bornes de charge installées sur le site de la station d'épuration de Pétange par les membres du personnel – ratification.
3. Plan pluriannuel de financement 2026 – présentation.
4. Modernisation et extension de la capacité de traitement de la station d'épuration de Pétange – approbation d'un décompte prévisionnel des travaux.
5. Dernières nouvelles concernant la gestion administrative et financière du syndicat ainsi que l'exploitation technique de la station d'épuration de Pétange et des ouvrages annexes.
6. Divers, communications et questions.

Ordre du jour de la séance secrète :

1. Nomination d'un employé communal à plein-temps (m/f), (groupe d'indemnité B1, sous-groupe technique).
2. Nomination du receveur du syndicat.

Il est rappelé aux membres du bureau qu'une entrevue préalable est fixée à 17:30 heures.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le secrétaire-rédacteur,

Christian Alverdi

Le président,

Tom Ulveling

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 23 février 2001 sur les syndicats de communes, une copie de la présente convocation est transmise aux bourgmestres des quatre communes membres et au ministère des affaires intérieures.

Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement du Bassin de la Chiers

Adresse postale : B.P. 13, L-4701 Pétange / site : rue du Stade 6, L-4711 Pétange / téléphone: 23653-1 / fax: 23653-410
BCEE : IBAN LU67 0019 6401 0001 3000 CCPL : IBAN LU76 1111 1338 5996 0000 N° d'identification TVA : LU 33512439